

# ASSEMBLÉE NATIONALE

22 octobre 2025

---

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

## AMENDEMENT

N ° I-3008

présenté par

M. Juvin

-----

### ARTICLE 21

À l'alinéa 315, substituer à la référence :

« L. 433-31 »,

la référence :

« L. 433-32 ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.